



Personnels de la région Ile de France concernés :

- Agents mobilisés durant les JOP : astreintes, cycles de travail, heures supplémentaires, congés restreints
- Agents contraints durant cette période : télétravail obligatoire, difficultés de garde d'enfants et de transports pour se rendre à leur poste de travail



Le CGCV est déjà mobilisé pour accueillir vos enfants l'été prochain en colonies de vacances (offre renforcée) :

- Priorité d'accès pour vos enfants aux différents séjours (une case à renseigner dès l'inscription)
- 3 formats de séjours : Mini-Camps de 6 jours pour les 5/12 ans en Centre Val de Loire, réservés uniquement aux familles de la région Ile de France du 07/07 au 23/08 – Mini-Colos de 9/10 jours pour les 5/10 ans en Alsace (montagne), Normandie (campagne) et Pays de la Loire (mer) – Colonies et camps de 18 jours pour les 6/17 ans en France, Europe, Linguistique et International
- Opportunité des JOP : création de nouveaux séjours, et renouvellement des activités et circuits
- Intérêt pédagogique et bienfait sanitaire par la pratique d'activités sportives (disciplines proposées aux JOP)

Accessibilité sociale des séjours de vacances collectives éducatifs du CGCV :

- Tarifs selon le quotient familial
- Mesures sociales propres au CGCV (les familles en bénéficient d'au moins une) : réductions fratries, parts fiscales supplémentaires, soutien aux familles monoparentales ou parents isolés, paiement échelonné en x fois sans frais, etc.
- Soutien supplémentaire et exceptionnel lié à cet événement (seulement pour les personnels mobilisés) : aide individuelle accordée par les ministères afin de soutenir l'accueil des enfants (en cours d'instruction)
- Aides cumulables

Début des inscriptions : 22 Janvier 2024 – un seul clic : <https://www.cgcv.org/com/homepage> Soyez prompts !